

TRAVAUX ORIGINAUX.

CLINIQUE DE THERAPEUTIQUE.

HÔPITAL NOTRE-DAME (Montréal).—M. H. E. DESROSIERS.

TROISIÈME LEÇON.

De la médication analgésique.

Nous appelons analgésiques les médicaments qui ont pour effet de calmer la douleur et que l'on donne généralement dans ce but. "Ne plus souffrir, a dit quelqu'un, c'est être à moitié guéri." Vous jugez par là de l'importance de la médication analgésique, dont les applications sont multiples comme sont multiples les formes sous lesquelles se présente à nous la douleur, cet ennemi du repos de l'homme. Nous l'avons vu dans notre dernière conférence, il n'est presque pas de maladies où la douleur ne se présente, de quelque façon et sous quelque forme que ce soit. S'il s'agit, en effet, d'une maladie inflammatoire aiguë : pleurésie, péritonite, ...douleur ! L'inflammation est-elle chronique : cystite chronique, gastrite, etc., ...douleur encore ! Est-ce une fièvre essentielle : fièvre typhoïde, variole, fièvre rhumatismale, ...douleur ! S'agit-il, enfin, d'une affection organique : cancer, tuberculose, ou d'une maladie fonctionnelle : névralgie, etc., ...douleur toujours ! La médication analgésique tient donc une grande place dans la thérapeutique générale, attendu que la douleur est un symptôme commun à la plupart des affections.

La douleur n'est pas également vive et intense dans toutes les maladies ni chez tous les malades ; elle n'offre pas non plus toujours le même caractère dans tous les cas. Elle peut être vive, aiguë, lancinante, sourde, continue, intermittente, gravative, diurne, nocturne, fugace, persistante, etc. Tantôt elle est un symptôme pur et simple ; en certains cas, au contraire, elle semble constituer à elle seule toute la maladie.

Il est peut-être inutile de vous le rappeler, messieurs, la douleur est un phénomène dont il faut se débarrasser chaque fois que la chose est possible, et pour être convaincus de la vérité de cette assertion, vous n'auriez, si besoin en était, qu'à vous rappeler les troubles aussi variés que nombreux qui accompagnent les douleurs intenses : troubles circulatoires, digestifs, nerveux, nutritifs, etc., sur lesquels je ne veux pas insister ici.

Le traitement de l'élément douleur comporte deux indications principales : enlever la cause d'abord, puis calmer la douleur elle-même, si l'ablation de la cause ne suffit pas ou ne peut être effectuée.

Pour remplir la première indication, ce qui n'est pas toujours facile, vous n'avez qu'à considérer la maladie dont la douleur est un symp-